

"Nous ne pouvons pas laisser les entreprises privées résoudre elles-mêmes cette question cruciale, car leurs modèles économiques continueront de favoriser l'engagement et les clics, parfois à n'importe quel prix, en privilégiant les contenus sensationnels plutôt que les informations vérifiées."

**Audrey Azoulay**  
Directrice générale  
de l'UNESCO



"Les modèles économiques des sociétés de réseaux sociaux tirent parti d'algorithmes qui privilégient l'addiction, l'indignation et l'anxiété plutôt que la sécurité publique. Nous avons besoin de cadres de régulation solides pour changer ce modèle économique."



**António Guterres**  
Secrétaire général de l'ONU

## Nous avons besoin de votre soutien

La conférence réunira les acteurs suivants :

- ✓ Ministères de l'Information / des TIC / des Communications / de la Transformation numérique / de l'Éducation
- ✓ Régulateurs des Communications / des Médias / des Données / de la Vie privée et des élections
- ✓ Parlementaires
- ✓ Opérateurs judiciaires
- ✓ Secteur privé, notamment les entreprises de réseaux sociaux
- ✓ Système des Nations Unies, notamment le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies
- ✓ Organisations internationales régionales
- ✓ Société civile
- ✓ Monde académique
- ✓ Communauté technique (ingénieurs et autres professionnels techniques responsables de la construction de l'architecture d'Internet).

## Comment vous pouvez contribuer

L'UNESCO encourage ces différentes parties prenantes à :

- ✓ Agir pour faire avancer l'initiative, en impliquant d'autres acteurs.
- ✓ Contribuer aux résultats de la conférence.
- ✓ Mobiliser des fonds pour organiser la conférence et assurer les conditions nécessaires à la mise en œuvre du cadre développé.
- ✓ Utiliser les réseaux nationaux et internationaux pour contribuer au processus de rédaction du cadre.
- ✓ Promouvoir les résultats envisagés, notamment le document final.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Ana Cristina Ruelas, Spécialiste du programme

[ac.ruelas@unesco.org](mailto:ac.ruelas@unesco.org)

Rachel Pollack, Spécialiste Associée du programme

[r.pollack@unesco.org](mailto:r.pollack@unesco.org)



# Internet pour la démocratie

Réguler les plateformes numériques pour l'information comme bien public

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO  
21-23 février 2023

# Les plateformes numériques et le futur de la démocratie

En deux décennies seulement, l'Internet et les réseaux sociaux ont complètement bouleversé nos modes de communication, d'expression, d'accès et de partage de l'information.

Cela a ouvert de vastes perspectives, mais aussi engendré d'immenses nouveaux défis auxquels les systèmes de régulation actuels doivent s'adapter.

Face à la désinformation généralisée, aux discours de haine et aux théories du complot, les individus s'expriment de plus en plus sur une réalité où la vérité objective n'existe plus et où les groupes vivent dans des chambres de résonance informationnelles qui se renforcent mutuellement, avec des ensembles de faits entièrement différents.

Ces dynamiques ébranlent des processus essentiels à la vivacité des démocraties, tels que des élections libres, régulières et plurielles, ainsi que la protection et la promotion de tous les droits humains.

D'importants domaines de la communication mondiale sont désormais sous la forte influence d'une poignée de géants du numérique dont les modèles économiques sont l'une des variables les plus importantes de l'équation permettant de maximiser les opportunités, d'atténuer les risques et de réguler les processus susceptibles d'entraîner des préjudices concrets hors ligne.

## Notre but

L'objectif primordial de la conférence et de ses processus de conduite et de suivi :

**Développer, par le biais de consultations multipartites, un cadre de régulation modèle pour les plateformes numériques afin de garantir l'information en tant que bien public, tout en protégeant la liberté d'expression et les autres droits humains.**



Une version préliminaire du cadre sera élaborée, en fournissant des orientations concernant :

- **Les questions thématiques**  
(ex : la modération et la conservation de contenu, la transparence, la responsabilité, etc.)
- **Les acteurs et les mesures**  
(régulateurs, mécanismes de corégulation, autorégulation des entreprises, régulation multipartite)
- **Les objectifs**  
(ex : pour garantir la responsabilité en matière de droits humains, faire progresser le multilinguisme en ligne, renforcer l'autonomie numérique)